

Tannay

L'extension du port soulève une vague d'oppositions

L'ajout de 200 places d'amarrage crée la polémique. A ce jour, quelque 240 opposants se sont manifestés

Natacha Rossel

«Nous irons jusqu'au bout, même s'il faut aller jusqu'au Tribunal fédéral», lâche Roland-Richard Martin. Le ton est donné. Cet habitant de Tannay est farouchement déterminé à empêcher la construction d'un nouveau port.

Début novembre dernier, l'annonce de la mise à l'enquête des plans du PPA du Torry a provoqué une levée de boucliers. En cause, l'agrandissement du port, que d'aucuns jugent trop ambitieux, puisque le projet prévoit près de 200 places supplémentaires. Aidé de quatre comparses et d'un avocat, Roland-Richard Martin a ainsi récolté pas moins de 240 oppositions, dont 160 émanent des habitants de la commune.

«Projet surdimensionné»

«Ce projet est clairement surdimensionné! peste celui qui est aussi président du club nautique de Versoix. Il ne correspond absolument pas à un besoin des habitants de Tannay.» Chiffres à l'appui, il déclare qu'à ce jour seules 70 places ont été souscrites par les habitants du village. «Ce n'est pas à la commune de Tannay d'assumer ce port, ses impacts et ses inconvénients, alors qu'un agrandissement mesuré du port existant suffirait très largement à répondre aux besoins de la commune», écrivent les opposants dans une lettre adressée à la Municipalité via leur avocat, Me Jacques Haldy.

De tels propos font bondir Bertrand Bory, municipal chargé du dossier: «Tannay a toujours eu une position d'ouverture et de solidarité vis-à-vis de ses voisins, car de nombreux habitants de la région cherchent une place d'amarrage.» Un argument qui ne satisfait pas les recourants, qui craignent que «cette histoire ne leur retombe dessus».

Car la construction de la nouvelle structure a été confiée à la coopérative privée Port de Tannay, qui prendra en charge les 10 millions nécessaires à sa réalisation. Une grave erreur, selon Roland-Richard Martin: «En cas



Le port de Tannay a été construit au début des années 1960 avec des remblais de l'Exposition nationale et de l'autoroute. Il ne dispose que de 73 places d'amarrage. ALAIN ROUËCHE

269

C'est le nombre de places d'amarrage prévues dans le nouveau port, contre 73 actuellement

de faillite, l'usage du plan d'eau reviendra à la commune. C'est donc Tannay qui hériterait des problèmes, et ça nous coûterait cher!» Pour lui, la solution est simple: la Municipalité doit reprendre la main sur le dossier et envisager un port plus petit. Quant à la coopérative, elle devrait tout simplement être dissoute.

Mais les griefs des opposants ne s'arrêtent pas qu'à des considérations politiques. Les connaisseurs pointent également du doigt la conception du port. «C'est exactement ce qu'il ne faut pas faire! lance Roland-Richard Martin. Un port, on y entre au large, pour avoir le temps de manœuvrer.» Or, les plans prévoient deux entrées situées près des rives, où les bateaux devront faire demi-tour pour accéder à leur place d'amarrage. Ainsi, en cas de panne ou de fausse manœuvre, les bateaux risquent de s'échouer sur les rochers, avertit Nicolas Grange, navigateur chevronné, dans une lettre accompagnant le courrier des opposants.

Enfin, dernier argument mais non des moindres, les recourants craignent pour le paysage. «Cette

énorme structure enlèvera tout le charme de ce site apprécié des habitants de la région, regrette Roland-Richard Martin. Et ça, ni la coopérative ni la Municipalité ne le comprennent.»

Une longue attente

De son côté, l'exécutif ne se dit pas étonné de cette vague d'indignation. «Ce projet a un réel impact sur la commune, donc il y a forcément des opinions qui divergent», note Bertrand Bory. Les autorités rencontrent les opposants entre fin janvier et début février et détermineront si elles entrent en matière sur leurs arguments. En attendant, les passionnés de navigation à la recherche d'une place d'amarrage devront encore attendre de longs mois.

Un manque de places d'amarrage

● Dans la région, les propriétaires de bateau doivent s'armer de patience pour obtenir une place d'amarrage. Les listes d'attente ne cessent de s'allonger, à tel point que plusieurs communes prévoient d'agrandir leurs ports. A Perroy, même si la Municipalité a revu le projet à la baisse, l'extension du petit port - qui compte une quarantaine de places - est toujours bloquée par des oppositions. A Rolle, le projet

est par contre à bout touchant: «Nous pensons demander un crédit de réalisation au Conseil communal entre la fin du printemps et le début de l'été», annonce le syndic, Jean-Noël Goël. Une fois les travaux achevés, le port de Rolle offrira ainsi 125 places supplémentaires. Mais avec une liste d'attente de 200 personnes, il a été demandé à Gland, où les

propriétaires de bateau n'ont «aucune chance de trouver une place d'amarrage dans la région», comme le relève Thierry Genoud, municipal de l'Aménagement du territoire. La Ville prévoit donc de construire un port enterré, accessible par un chenal. «Nous n'allons pas supprimer l'espace public, précise l'élue. Au contraire, nous souhaitons améliorer l'accès au lac pour les baigneurs.»

Une nouvelle façon de faire ses courses testée

Un drive-in sera installé au Littoral Centre d'Allaman par Coop. Une première en Suisse romande, après des essais entrepris outre-Sarène

Le parking souterrain de la Coop d'Allaman sera bientôt le théâtre d'une façon bien particulière de faire ses courses, comme le révèle une mise à l'enquête qui dure jusqu'au 3 janvier. Il n'y aura plus besoin de zigzaguer à pied entre les rayons ou de faire la file devant la caisse pour payer ses courses. Avec ce nouveau concept, les consommateurs se rendront en voiture au deuxième sous-sol du parking du centre commercial pour charger les denrées préalablement commandées sur le site de vente en ligne Coop et préparées dans des sacs prêts à être emportés. Une telle structure existe déjà à Zurich depuis une année.

Le projet attise la curiosité, mais le grand distributeur ne souhaite pas communiquer à ce sujet. Quant à la responsable du Littoral Centre Allaman, ses commentaires restent volontairement très laconiques: «C'est très bien pour notre magasin et pour nos clients.» Pour les détails du projet, c'est le municipal en charge du dossier, Christian Dubey, qui est le plus loquace: «Les clients pourront commander leurs courses le matin et venir les chercher jusqu'à 21 h

en semaine et 20 h le samedi. Je trouve que cela vaut la peine d'essayer.»

Le drive-in sera constitué de deux cabines qui seront installées sur une surface de douze places de parc: la première abritera une caisse et la seconde une chambre froide pour conserver les marchandises en attente d'être récupérées. Pour le municipal, ce nouveau système ne devrait pas avoir un impact sensible sur la circulation dans une zone commerciale où le trafic est déjà très dense.

L'arrivée du drive-in s'inscrit dans la volonté des grands distributeurs de réimaginer la façon de faire les courses. Dans la même veine, LeShop.ch de Migros a lancé un projet pilote à Studen (BE), le 19 octobre dernier. Et un second test est projeté à Staufen (AG). Le principe: deux heures après la commande effectuée en ligne, le client, sans sortir de sa voiture, s'annonce à une borne et reçoit ses sacs sans aucun frais supplémentaires.

A ce jour, la société analyse les résultats de cette phase test et n'a, pour le moment, prévu aucun projet de ce type en Suisse romande. «La question des sites dépend des opportunités de trouver un lieu, souligne Christian Wanner, directeur général de LeShop.ch. Si nous continuons cette démarche, nous viendrons en Suisse romande. Nous sommes d'ailleurs basés ici, à Ecublens.» M.G.

Bassins veut se lancer dans l'écotourisme

La Municipalité propose au Conseil de reprendre la colonie des Plattets pour développer une offre d'hébergement de groupe

Les cinq bâtiments du complexe des Plattets, sur les hauts de Bassins, ne sont habités que deux mois par année. C'est trop peu pour la Commune, qui aimerait reprendre la gestion des lieux. Propriété de la Ville de Genève, qui y organise des colonies de vacances durant l'été, le complexe compte deux bâtiments pour l'hébergement de groupe, un grand réfectoire, des locaux pour séminaires, ainsi qu'une maison d'habitation.

La Commune de Bassins veut avant tout assurer l'avenir du site en temps que lieu d'accueil pour les groupes. En effet, Genève a tendance ces dernières années à se séparer de ses propriétés et si elle décidait de vendre, le reprenneur pourrait changer son affectation. En plus, aujourd'hui, Bassins ne peut occuper le complexe, qui est

à l'utilisation exclusive de Genève. Or, l'hébergement qu'il propose serait parfois très utile à la commune. «Pour l'instant, notre piscine ne peut organiser les championnats romands de natation car nous n'avons aucune possibilité de logement pour les groupes», souligne le syndic, Didier Lohri.

En reprenant les Plattets via un contrat de droit de superficie, la Commune assurerait à la Ville de Genève la possibilité d'utiliser les installations durant les vacances d'été. Le reste de l'année, les dortoirs viendraient renforcer l'offre en écotourisme dans la région. Situé aux portes du Parc Jura vaudois, le complexe serait un lieu de départ idéal pour les randonneurs.

Enfin, si le Conseil communal accepte jeudi prochain la reprise du site mais aussi l'entretien des bâtiments, les enfants du village auront droit à un joli cadeau de Noël. En effet, le terrain multi-sport du complexe, qui leur est actuellement interdit, serait enfin accessible. R.E.

Téléthon

Course sur deux roues reportée

Dans le cadre du Téléthon, les pompiers de Saint-Cergue - Arzier ont demandé au pilote Stéphane Riesen de gravir la route Blanche en roulant en voiture sur deux roues, demain après-midi. Mais en raison des chutes de neige qui ont tapissé la route hier, l'exploit a dû être reporté. «Il aura lieu au printemps prochain», assure le sergent Florian Gay. Le défi proposé à l'as du volant est simple: il devra parcourir un mètre par franc récolté. Après une pluie de dons, Stéphane Riesen parcourra donc plus de 8 km. N.R.

Morges

Sauvegarder le vin communal

Le vignoble communal, en proie à des difficultés financières récurrentes, sera exploité par une société à responsabilité limitée (Sàrl). Le Conseil communal a accepté la création de ladite société avec un capital de 20 000 francs. L'objectif est ainsi de retrouver une situation bénéficiaire pour le vignoble de la ville de Morges. Un directeur commercial sera recruté pour le gérer. Plusieurs élus ont toutefois regretté cette privatisation, qui risque de dégrader les conditions de travail du personnel du vignoble. L.B.

Préverenges

Vandalisme sur le collège Tribord

Trois grands vitrages de la salle de gymnastique ont été brisés par un acte de vandalisme survenu le 16 octobre dernier à Préverenges. C'est la communication faite jeudi soir par la Municipalité lors du Conseil communal. Le remplacement des vitres est prévu pour janvier 2013. Afin de prévenir de telles déprédations, il a été demandé à Police Région Morges d'assurer une présence policière plus soutenue sur le site. Et une réflexion visant à renforcer la sécurité dans le périmètre scolaire est entamée. M.G.

Démission



La municipale Georgette Ansermet a annoncé jeudi soir, lors du Conseil communal de Chéserey, qu'elle prendra sa «retraite de la vie politique» le 30 juin 2013. Après onze ans au sein de l'exécutif de Chéserey, et trente ans d'activité dans la vie politique locale, la responsable des Ecoles, Domaines et Bâtiments communaux souhaite découvrir de nouveaux horizons. N.B.

Le chiffre

524

En milliers de francs, c'est le déficit prévu dans le budget 2013 de la Commune de Bassins, sur un total des charges qui se monte à 7,1 millions de francs. A 10 000 francs près, ce déficit est identique à celui inscrit au budget 2012. Près de 40% des charges servent à payer la participation à la police ou à la facture sociale. Le budget sera débattu par le Conseil communal jeudi soir. Sa Commission des finances, qui regrette le report des charges cantonales, le préavis toutefois positivement. R.E.

Chantée de Noël

Nyon L'association Niedermeyer propose samedi, à 15 h 30, sa dernière chantée de Noël. Rendez-vous au temple de Nyon pour écouter un chœur de 35 chanteurs et chanteuses accompagnés d'un orchestre professionnel. Infos: www.niedermeyer-nyon.ch. N.B.

Contes et crêpes

Saint-Saphorin-sur-Morges Dimanche matin, dès 11 h, le jardin d'enfants l'Arbre à Malice invite petits et grands, dès 4 ans, pour une matinée de contes dans la grande salle de Saint-Saphorin-sur-Morges. Après les contes de la Cie Pomme Poire et Contepotes, des crêpes, du sirop et du thé seront servis. N.B.